



RAPPORT ANNUEL 2019-2020 DE L'ÉCOLE PÈRE-MARQUETTE



1. Évaluation du projet éducatif

Présentation de l'établissement

L'école Père-Marquette est située à Boucherville, une municipalité de plus de 40 000 habitants. Elle accueille chaque année plusieurs élèves en surplus dans les autres écoles de Boucherville. Nous recevons donc les élèves de tous les secteurs de la ville. Mais, selon le plan de répartition du centre de services scolaire des Patriotes, nous recevons principalement les élèves des deux secteurs suivants : secteur 2 (Les Gouverneurs, des Trois-Frênes, Rivière aux pins) et une partie du secteur 6 (Dulude, Du Perche). Certains élèves sont transportés par autobus. Ils proviennent principalement du secteur 6 et d'une partie des secteurs que nous accueillons des autres écoles. L'école établit un partenariat avec une douzaine d'organismes de la communauté.

Nombre d'élèves	346 élèves dont 23 élèves en classe d'enseignement spécialisé pour le développement du langage.
Rang décile IMSE	1
Nombre d'employés	Une cinquantaine
Services offerts	<ul style="list-style-type: none"> — Groupes d'enseignement régulier du préscolaire à la 6^e année. Quelques élèves HDAA intégrés — Service de garde — Service des dîneurs — Psychoéducation, orthophonie, psychologie, éducation spécialisée, orthopédagogie et ergothérapie (ce dernier est payé par la fondation)
Particularités	<p>Nous comptons une soixantaine d'élèves ayant un plan d'intervention.</p> <p>L'équipe-école a mis en place un comité « harmonisation », permettant de créer une cohérence entre les services éducatifs et le service de garde.</p> <p>Nous sommes une école verte Brundtland.</p>

Évaluation de l'atteinte de chacun des objectifs du projet éducatif

NOTRE MISSION :	SOYONS TOUS HÉROS DE LA RÉUSSITE !
NOTRE VISION :	À l'école Père-Marquette, nous avançons vers la réussite collective en étant engagés et respectueux afin de favoriser le bien-être
NOS VALEURS :	Respect, engagement, bien-être

Résumé global

Orientation	Objectif	Indicateur	Situation initiale	Situation actuelle ⁱ	Évaluation	Tendance	Modification au Plan d'action pour la prochaine année pour poursuivre sur la bonne voie ou pour redresser la situation
-------------	----------	------------	--------------------	---------------------------------	------------	----------	--



<p>Orientation 1 Faciliter la concertation entre les différents acteurs concernés</p>	<p>Objectif 1.1 D'ici 2022, planifier un minimum de 2 rencontres de collaboration avec les acteurs concernés, par année, par élève ayant un défi particulier, pour coordonner nos interventions dans le but d'avoir un impact sur la réussite de ces élèves.</p>	<p>Nombre de rencontres ayant eu lieu par année, par élève ayant un défi particulier.</p>	<p>aucune ou une rencontre</p>	<p>2 rencontres réalisées</p>			<p>Propositions :</p>
--	---	---	--------------------------------	-------------------------------	---	---	------------------------------

<p>Orientation 2 Susciter le goût et le plaisir de lire</p>	<p>Objectif 2.1 D'ici 2022, réduire de 1% le pourcentage de tous les élèves en échec ou à risque en lecture aux résultats sommaires de juin 2022.</p>	<p>Avec le tableau de bord et Lumix, résultats sommaires de tous les élèves de l'école en lecture en juin 2022. Nombre d'élèves à risque ou en échec sur l'ensemble des élèves de l'école.</p>	<p>13,6%</p>	<p>À la 2^e étape : 16,7%</p>			<p>Il est important de tenir compte que la clientèle a changé entre le moment où la cible a été choisie et aujourd'hui. Le point de départ est 18,8 et non pas 13,6.</p>
<p>Orientation 3 Assurer le respect de tous en paroles et en gestes</p>	<p>Objectif 3.1 D'ici 2022, accroître de 0,5 la perception des élèves à se sentir respectés</p>	<p>Résultat à l'aide d'un sondage de la perception des élèves du 3^e cycle.</p>	<p>7,75/10</p>	<p>8/10</p>			

Légende : ● Action requise ● À surveiller ● En voie de réalisation

Tendance : ↑ : Amélioration → : Aucune amélioration significative ↓ : Régressio

Considérant la fermeture de notre établissement le 12 mars 2020 en raison de la pandémie de la COVID-19 et des modifications apportées au régime pédagogique par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour tenir compte de cette situation, les résultats scolaires des élèves ne peuvent statistiquement être comparés aux résultats de l'année de référence (situation initiale). Le code d'évaluation ● « À surveiller » est utilisé



2. Évaluation du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation

Comme prévu à l'article 83.1 de la Loi sur l'instruction publique, les résultats du plan de lutte contre l'intimidation et la violence ont été évalués. Les principaux résultats sont les suivants : (en vert ce qui a été réalisé et en rouge ce qui n'a pu être réalisé)

- Présence de règles de conduite et de mesures de sécurité de l'école. **oui**
- Conséquence immédiate lors de gestes de violence ou de paroles violentes. Conséquences graduées dans le code de vie. **oui**
- Rencontre entre les élèves, le personnel et la direction 2 fois ou plus par année pour faire la mise au point sur les règles de conduite de l'école. **oui fait à la 1re étape. (pas à la 2^e étape et 3^e étape car fermeture des écoles, j'étais sur le point d'aller remettre les méritas et les certificats de bonne conduite dans la semaine du 16 mars).**
- Présence d'un plan de mesures d'urgence. **oui**
- Ateliers sur les habiletés sociales par les TES offerts aux élèves ciblés de l'école sur les thèmes suivants : la violence verbale, les témoins de violence et d'intimidation et acceptation de la diversité, démarche de résolution de conflit enseignée aux élèves. **Oui, de manière intensive à l'automne et pour certains élèves quelques rencontres par la suite.**
- Rappel aux membres du personnel de la procédure pour intervenir en cas de violence et d'intimidation (protocole d'intervention en situation de crise). **Non. Il était prévu de présenter le document en assemblée générale entre mars et juin, mais écoles fermées.**
- Surveillance active sur la cour d'école avec port de bretelles jaunes pour être rapidement vus des élèves. **oui**
- Présence des TES aux récréations. **Oui, parfois à l'intérieur, mais c'est pour faire des suivis avec des élèves.**
- Semaine contre la violence et l'intimidation. **Oui, la semaine a eu lieu du 9 au 13 décembre 2019**
- Remise de certificats dans diverses catégories par la direction dont la catégorie respect des autres. **Non, car supposé être remis à la 2^e étape et écoles fermées.**
- Découpage sécuritaire de la cour d'école. **oui**
- Visite de la policière en 5^e année : atelier sur la cyberintimidation (activité faite le 25 septembre dernier). **oui, l'atelier a eu lieu le 25 septembre 2019**

- Outiller les adultes sur la façon d'intervenir (documents de références, formation). **Le document n'est pas finalisé, mais les besoins avaient été définis**
- Organiser des jeux sur la cour d'école aux récréations (animés par les grands du 3e cycle). **oui**
- Présence des adultes dans les corridors en tout temps. **Oui, la plupart du temps, mais il reste encore place à l'amélioration.**
- Offrir une conférence aux élèves de 6^e année à propos de l'estime de soi et de l'affirmation de soi. (voir avec Christine Archambault pour réserver soit Jasmin Roy ou Stéphane Paradis) **non, cette activité n'a pas eu lieu.**
- Pour contrer le rejet social : activité en début d'année et à la fin de l'année pour créer des liens et voir les forces de chacun. Activité multi-âge au moins une fois par année au SDG. **Oui au service de garde et au début de l'année scolaire.**
- Déclaration d'engagement signée des parents et des élèves dans le code de vie; (faire rappel à tous) **oui**
- Système de communication des manquements au niveau du code de vie dans l'agenda; **oui**
- Plan d'intervention et plan d'action pour les élèves présentant des difficultés; **oui**
- Collaboration entre l'école et les services sociaux; **oui**
- Journal mensuel transmis aux parents (Info-Père-Marquette) avec capsules sur l'intimidation et la violence; **oui, 2 ou 3 fois cette année**
- Utilisation du courriel et du téléphone comme outil de communication entre les parents et le personnel. **oui**

En conclusion

L'équipe-école, les élèves ainsi que les parents peuvent être fiers et satisfaits de leurs réalisations et implications au cours de l'année scolaire 2019-2020. Nous poursuivrons notre travail de collaboration entre la maison et l'école dans le but d'offrir un soutien constant aux élèves.



Nancy Marshall, directrice





RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2019-2020

Membres du Conseil d'établissement :

- **Parents** : Jean Babar, Michèle Boucher, Marie-Eve Choronzey, Patrick Fortin (substitut), Maude Loisel-Poirier, Véronique Noël, Yves Ouellette, Angélique Dumet-Kerherno (substitut)
- **Personnel enseignant** : Chantal Castilloux, Audrey Marcotte, Étienne Pelletier, et Mélanie Langlais
- **Personnel de soutien** : Marie-Josée Soucy
- **Personnel du service de garde** : Sonia Stockless
- **Direction** : Nancy Marshall

Bonjour à tous,

Ce rapport pourra permettre au lecteur de connaître les principales réalisations du Conseil d'établissement (CÉ) de l'année scolaire 2019-2020. Le CÉ a un rôle primordial à jouer dans l'école; faire participer tous ses membres au développement d'un projet éducatif commun, conçu et développé pour être à l'image de la réalité, des besoins et des défis que doit relever notre communauté pour assurer la réussite de tous nos élèves. C'est un lieu d'échanges privilégiés entre parents, membres du personnel et de la direction. Il a aussi comme rôle d'informer les parents des élèves de l'établissement des décisions qui sont prises et de leurs impacts sur la vie quotidienne de l'école. Dans le cadre de nos fonctions, 4 réunions ordinaires et 3 rencontres virtuelles ont eu lieu durant l'année scolaire 2019-2020.

Nous, les membres du CÉ, avons été consultés et informés sur plusieurs sujets tels :

- La programmation des activités du service de garde et des journées pédagogiques;
- Les activités parascolaires;

- Le rapport annuel du CÉ 2018-2019;
- Les contenus en orientation scolaire et professionnelle;
- La politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves pour l'année scolaire 2019-2020 de la CSP;
- Le travail bénévole à l'école;
- Le projet éducatif de l'école
- Le plan d'engagement vers la réussite de la CSP;
- La liste des fournitures scolaires et des matériels didactiques;
- La grille matière 2020-2021
- L'organisation scolaire 2020-2021

De plus, nous avons eu à approuver ou à adopter les sujets suivants :

- Le budget annuel de l'école;
- Le contrat pour les photos scolaires;
- Le budget et le calendrier du CÉ;
- La grille-matières
- Les frais chargés aux parents;
- Les campagnes de levée de fonds (dictée commanditée, tirelires d'Halloween);
- Les dons et ristournes;
- Les règles de régie interne du CÉ;
- Les normes et modalités d'évaluation;
- Les sorties et activités complémentaires;
- Les activités spéciales (début et fin d'année);
- Les conférences aux parents;
- Les demandes et achats pour le fond à destination spéciale;
- Les mesures dédiées et protégées;
- La planification des cours d'éducation à la sexualité;

- L'utilisation des locaux en dehors des activités pédagogiques;
- Le code de vie 2020-2021;
- Les critères de sélection d'une direction d'école;
- La politique alimentaire de l'école ;
- Le projet éducatif;
- Le plan de lutte à la violence et à l'intimidation;
- Le contrat pour le traiteur scolaire
- L'entrée progressive des maternelles
- Les prévisions budgétaires 2020-2021.

Dans cette année extraordinaire, je tiens à remercier l'ensemble des élèves, des parents et du personnel de l'école pour votre engagement à soutenir et à continuer les apprentissages de nos enfants dans ce contexte particulier. Votre engagement fait toute la différence dans le parcours de nos élèves. Je vous incite à continuer votre participation l'année prochaine dans un cadre que nous espérons un peu plus normal.

En terminant, je tiens à réitérer que tous les parents de l'école sont invités à assister aux réunions du Conseil d'établissement, votre opinion et vos commentaires sont importants afin d'assurer que le CÉ prennent les décisions en fonction de la réalité de tous.

Au plaisir,

Marie-Eve Choronzey,

Présidente du Conseil d'établissement 2019-2020

Adopté par le CÉ le 17 juin 2020 CÉ#-19-20-49
